

Comprendre l'impact du jeu sur le développement global de l'enfant



DOMAINE : Petite enfance

NATURE DE L'ACTION : Action de formation concourant à l'adaptation et au développement des compétences professionnelles conformément à l'article L6313-3 du code du travail. Donne lieu à la remise d'un certificat de réalisation

Référence : FORM5_PE04

PUBLICS : Professionnel (le) de la petite enfance (ou en cours de formation) de crèche – Assistante maternelle - Auxiliaire parentale gardant des enfants au domicile des parents.

PRÉREQUIS : Etre en situation de s'occuper de jeunes enfants (0 à 3 ans)

JOURS/HEURES : 5 jours – 35 heures

MODALITÉS : Présentiel

TARIFS (net de taxes) :

- 2 450 €/pers en INTER
- Sur devis en INTRA

Formation finançable par les OPCO - FAF
Exonération de TVA au titre de l'article 464-4-4° du CGI

NBRE DE STAGIAIRES : 4 à 12 personnes

DATES : Sur demande

LIEU : Hérault – Gard – Bouches du Rhône -
Vaucluse

ADMISSION : Pour toutes les formations, une étude des besoins est adressée (par mail) permettant au client d'exposer sa problématique, ses besoins et ses objectifs professionnels. Selon les formations, un entretien avec un membre de l'équipe peut être requis.

ACCESSIBILITÉ : Pour toute demande d'adaptation matériel et/ou pédagogique de la formation, merci de contacter notre référent pédagogique ou handicap (cf ci-dessous). Selon la nature de la demande, nous pouvons vous orienter vers nos partenaires spécialisés.



DÉLAIS D'ACCÈS : Variable en fonction du planning de nos formations et minimum 8 jours avant le début de la formation dans la limite des places disponibles.

Le délai peut aller jusqu'à 1 mois en fonction du financeur. Pensez à vous rapprocher de votre OPCO ou FAF

RENSEIGNEMENTS :

contact@artmonie-impuls.com

OBJECTIF PEDAGOGIQUE VISÉ :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de proposer et créer des jeux répondant au développement global de l'enfant selon son âge.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ACQUISES :

- Connaître la réglementation
- Comprendre la maturation du cerveau du jeune enfant
- Connaître les étapes du développement global du jeune enfant (psychomoteur, affectif, social et langagier)
- Savoir choisir le jeu et l'adapter au développement de l'enfant
- Connaître les différents types de jeux
- Etre capable de créer des jeux adapter au développement de l'enfant
- Savoir mettre en oeuvre les outils de l'observation active de l'enfant

OUTILS & MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Support pédagogique, paper board, ordinateur, mise en pratique

METHODES PEDAGOGIQUES

Une ingénierie de l'apprentissage et une pédagogie active qui utilisent méthodes d'apprentissage que sont le behavioriste (apprentissage par la répétition, l'ancrage des connaissances), le cognitivisme (organisation et traitement des connaissances), le constructivisme (mise en situation) et le socio constructivisme (collaboratif) et le connectivisme (capacité d'organiser l'information) avec une pédagogie inversée.

Nombreux exercices pratiques – Temps d'échanges entre la formatrice et les stagiaires

EQUIPE

Responsable pédagogique, qualité et handicap

- Carole SOMMER
- 06 30 07 91 71
- carole@artmonie-impuls.com

Responsable administrative et comptabilité :

- Solenne De AMORIM
- contact@artmonie-impuls.com

Formatrice :

Sophie BOURGEOIS : Infirmière DE depuis 2000, elle œuvre dans le domaine de la petite enfance et intervient auprès des professionnels pour développer leurs compétences en termes d'accompagnement des jeunes enfants.

Mise en place d'un accueil individualisé en EAJE. (La Pléiade des Educateurs)

Aujourd'hui directrice de 2 micro-crèches, elle développe régulièrement ses compétences en suivant des formations :

- Formation sur l'accueil des enfants porteurs de handicaps (RAPEH 30 - 2020).
- Formation à la motricité libre dans le jeu chez le jeune enfant. (AMS Grand Sud - 2019)
- Formation à la fonction de tutrice. (MFR Gallargues-le-Montueux - 2017)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant la formation : Etude des besoins, validation des pré-requis et positionnement.

En cours de formation : Questionnaires sous forme de QCM évaluant les acquis après chaque module

En fin de formation : Evaluation sommative permettant d'évaluer la compréhension et l'assimilation des compétences transmises pendant la formation.

Post formation : Enquête à froid permettant d'avoir un suivi du stagiaire.

Formation qualifiante : Un certificat de réalisation est remis après validation de la formation. Y sont mentionnés les objectifs pédagogiques, le nombre d'heures total de la formation et le résultat obtenu validant en tout ou partie les acquis.

PROGRAMME



DESCRIPTIF

Jouer est une activité essentielle pour le bébé et le jeune enfant. Les professionnels de la petite enfance doivent leur proposer des jeux variés pour qu'ils se développent harmonieusement mais aussi les laisser jouer librement. Pour les moins de trois ans, place à la motricité, à l'imitation et aux premiers jeux coopératifs.



LES PLUS DE LA FORMATION

Pour toutes nos formations, nous privilégions les petits groupes (moyenne de 8 personnes) pour favoriser les échanges, les mises en situation, les interactions avec la formatrice et les apprenants.

Notre formatrice est une professionnelle passionnée de la petite enfance. Elle dirige 2 micro-crèches où le respect individuel des rythmes et des habitudes de l'enfant sont au cœur du projet pédagogique qui est orienté sur la motricité libre, l'itinérance ludique (l'enfant choisit lui-même ce qu'il veut faire), l'autonomie du jeune enfant est favorisée.

Ses qualités pédagogiques, sa bienveillance, son écoute font que les stagiaires recommandent à 100% ses formations.



MODULE 1 : COMPRENDRE LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

JOUR 1 : Être capable de présenter la profession et les pratiques professionnelles de l'apprenant

- Introduction à la formation : présentation du programme et rappel des objectifs professionnels de la formation.
- En partant de situations professionnelles vécues, Être capable d'analyser une situation de travail et de la gérer en utilisant la CNV.
- Savoir définir le cadre de son intervention auprès des Jeunes Enfants
- Connaître la législation qui encadre la profession de l'apprenant (décrets, fiche de poste).

Pratique : Exposé théorique et vidéos, échanges, mise en situation

JOUR 1 (suite) : Comprendre la maturation du cerveau du jeune enfant

- Comprendre le développement du cerveau de 0 à 3 ans
- Être capable de faire le lien entre la maturation du cerveau de jeune enfant et son comportement.

Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail.

JOUR 2 : Connaître les étapes du développement global du jeune enfant : psycho-moteur, affectif, social et langagier.

- **Le développement psychomoteur du jeune enfant :**
 - Comprendre ce qu'est le développement psychomoteur et ses différentes étapes.
 - Comprendre les grands principes du développement psycho-moteur
 - Comprendre l'importance de la liberté de mouvement : concept de motricité libre
 - Savoir comment adapter l'environnement pour faciliter le mouvement du jeune enfant.
- **Le développement affectif**
 - Savoir définir l'attachement et ses différents types
 - Savoir définir et détecter des troubles de l'attachement
 - Savoir sécuriser un jeune enfant
- **Le développement social et langagier**
 - Connaître les étapes de la construction du langage.
 - Connaître les étapes de la socialisation du jeune enfant en s'appuyant sur les neurosciences.

*Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail. **Quiz d'évaluation des connaissances module 1.***



MODULE 2 : COMPRENDRE L'IMPACT DU JEU ET SAVOIR PROPOSER DES JEUX ADAPTÉS

JOUR 3 : Quelles propositions de jeu faire au jeune enfant en lien avec son développement

- **L'aménagement de l'espace**
 - Être capable d'aménager un espace intérieur qui répond aux besoins des enfants accueillis.
 - Être capable d'aménager un espace extérieur.
 - Connaître le positionnement de l'adulte pour favoriser l'exploration du jeu enfant.
- **Quelles propositions de jeu faire au jeune enfant :**
 - Connaître les différentes propositions de jeu.
 - Être capable de mettre en place un accompagnement part ateliers libres ou dirigés

Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail.

JOUR 4 : Création de jeu pour le Jeune Enfant

- Être capable de faire plusieurs propositions répondant aux besoins du jeune enfant avec un même jeu.
- Être capable de créer des jeux avec du matériel de la vie quotidienne.

*Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail. **Quizz d'évaluation Module 2.***

MODULE 3 : COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE L'OBSERVATION ACTIVE DU JEUNE ENFANT DANS SA PROPOSITION DE JEU

JOUR 5 : Comprendre la notion d'observation du jeune enfant pour réajuster ses propositions de jeux

- Être capable faire la distinction entre vigilance et observation active. L'observation dans le cadre professionnel : technique d'observation et objectivation des retranscription.
- Maitriser les outils de l'observation du jeune enfant : Connaître l'ensemble des grilles d'observation existantes, identifier les principes de leur construction.

Pratique : Cours en support papier, exposé théorique, vidéo. Echanges : lien avec les situations vécues sur son lieu de travail

Evaluation de fin de formation validant l'ensemble des connaissances et compétences acquises au cours de la formation



PRISE EN CHARGE :

ART'MONIE IMPULS est un **organisme de formation certifié QUALIOPF** ce qui vous permet d'obtenir des financements et/ou d'imputer vos formations sur votre plan de développement des compétences.

Si vous désirez une prise en charge financière pour votre formation par les organismes (OPCO, FAF, AGEFICE, FIFPL.....), vous pouvez :

- Vous rapprocher de votre employeur ou service RH
- De votre OPCO
- De votre FAF (AGEFICE, FIFPL..)
- De nos services : contact@artmonie-impuls.com (06 30 07 91 71)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En vous inscrivant à la formation, vous acceptez les CGV de ART'MONIE IMPULS et acceptez son règlement intérieur

https://artmonie-impuls.com/wp-content/uploads/2022/03/Reglement-Interieur-V2_CS0_20220222.pdf

Les CGV sont disponibles sur notre site :

https://artmonie-impuls.com/wp-content/uploads/2022/03/CGVFORM_Mars-2022.pdf

Les formations de ART'MONIE IMPULS sont des formations protégées par les droits de propriété intellectuelle.

A votre inscription, diverses informations sont conservées pour traiter votre dossier et justifier de l'action de formation.

Vous reconnaissez que le contenu de cette formation est protégé par des droits de propriété intellectuelle. Il vous est interdit de modifier, publier, transmettre, enseigner, distribuer, représenter, transférer ou vendre, créer des versions dérivées ou exploiter de quelque façon que ce soit une quelconque partie du contenu de cette formation, en tout ou en partie.

Le fait de disposer de support de formation et autres outils pédagogiques ne vous donne aucun droit de propriété sur ce contenu. Il vous est strictement interdit de modifier le contenu ou de l'utiliser à d'autres fins, notamment sous forme imprimée.

En cas de découverte de formation pluripersonnelle, d'utilisation du contenu, sans autorisation préalable écrite, les sanctions des CGV seront appliquées sans sommation.